

Postulat UDC - terrain de street hockey

Le Conseil communal est prié d'organiser la création d'un terrain de street hockey à la Charrière
Coût 500'000.-.

Compensation: le Conseil communal est prié de trouver une ou des compensations afin que le montant inscrit dans le budget des investissements reste inchangé.

Hugues Chantraine, Marc Schafroth, Marc Arlettaz, Daniel Nussbaumer

Postulat UDC - terrain de street hockey, après amendement

Le Conseil communal est prié d'examiner dès le début de l'exercice 2015 la possibilité de proposer au Conseil général un crédit d'investissements pour la création d'un terrain de street-hockey à la Charrière. Si les travaux devaient être réalisés en 2015, le Conseil communal est prié de trouver une ou des compensations afin que le montant inscrit dans le budget des investissements reste inchangé.